



Nomingue « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »



BULLETIN MUNICIPAL

Dans ce numéro :

Message du maire	1
Échos du conseil	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Travaux publics	4
Sécurité incendie et publique	4
Urbanisme, réglementation et environnement	4

MESSAGE DU MAIRE

Chères Nominguaises,

Chers Nominguais,

Du 10 au 16 avril se déroulait la semaine de l'action bénévole. Deux événements ont marqué cette période à Nomingue. Premièrement, samedi le 9, deux citoyens de notre communauté ont été honorés en recevant la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour leurs longues années de bénévolat. Il s'agit de madame Claire Lalonde et de monsieur Robert Ardouin. Bravo à ces lauréats, qui après de nombreuses années de dévouement, poursuivent encore leur implication.

Le deuxième événement a eu lieu le jeudi 14 avril, lors d'un 5 à 7 organisé par la Municipalité, pour rendre hommage aux bénévoles de notre communauté. Grâce à la solidarité continue de toutes ces personnes, la vie à Nomingue est beaucoup plus agréable.

Bravo à tous et toutes et bonne continuité!

Georges Décarie, maire

Aide mémoire

- ◇ Prochain versement de taxes: **23 avril 2016**
- ◇ Nos heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de **8 h à 12 h** et de **13 h à 16 h**
- ◇ Date limite au **1^{er} mai** pour les abris temporaires
- ◇ Prochaine date pour les RDD - **7 mai** de 9 h à 12 h

Ça bouge à l'ADN!

L'Association de développement de Nomingue existe maintenant depuis le mois d'octobre, et en cinq mois, un grand progrès a été réalisé. Les membres du conseil d'administration se sont entendus sur cinq dossiers qu'ils considèrent prioritaires et pour lesquels des résultats tangibles peuvent être atteints en 2016. Pour chacun de ces projets, un comité du conseil d'administration a été créé et pour quatre d'entre eux, un plan d'action concret a déjà été soumis et approuvé par le conseil d'administration.

Dans les prochains bulletins, nous vous ferons connaître les objectifs et les réalisations de ces comités

- ◆ le comité Plein air, sous la gouverne de monsieur Jean-Claude Aubé
- ◆ le comité Branding, piloté par le maire, monsieur Georges Décarie
- ◆ le comité Mentorat d'affaires, sous la responsabilité de monsieur Michel Dagenais
- ◆ le comité Achat local, dirigé par madame Martine Loisele
- ◆ le comité Centre du village, dont la responsabilité incombe à monsieur Léonard Lafontaine qui est également responsable de l'organisation des événements commémorant la mort du curé Labelle, lesquels se tiendront au mois de juin

Tout le travail accompli en cinq mois est le résultat de l'engagement de 19 bénévoles qui ont à cœur la santé économique de leur village et qui se sont retroussés les manches pour créer des opportunités visant à attiser l'activité économique et touristique de Nomingue. Par exemple, en trois jours à peine, des bénévoles de l'ADN ont recueilli l'appui de 29 gens d'affaires de Nomingue pour une demande de subvention visant à aménager un accès pour les canots et kayaks sur la rivière Saguy. La réponse des commerçants a été remarquable; ça illustre bien le potentiel que représente un groupe de gens engagés et déterminés.

Je remercie la Municipalité de nous accorder cet espace dans le bulletin mensuel. Nous vous reviendrons régulièrement pour vous faire part de nos réalisations et aussi pour solliciter votre engagement.

Robert Allard, président



Collectes des ordures pour

Avril 2016

Dim	Lun	Mar	Mer	Jou	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Prochaine séance ordinaire du conseil:

Lundi, 9 mai 2016 à 19 h 30

Salle J.-Anthime-Lalande

2112, chemin du Tour-du-Lac

ÉCHOS DU CONSEIL

1– Charte des paysages des Laurentides

Le conseil renouvelle son adhésion et son engagement de 2004 à la Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides.

2– Adoption du règlement numéro 2016-393 concernant la constitution d'un Service de la sécurité incendie de la municipalité de Nominuingue

Le conseil adopte le règlement numéro 2016-393 officialisant la constitution du Service de la sécurité incendie de la municipalité de Nominuingue puisque ce service existe déjà et qu'il est convenu de le maintenir.

3– Adoption du règlement numéro 2016-394 visant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie ou de présence de monoxyde de carbone

Le conseil adopte le règlement numéro 2016-394 puisqu'en vertu du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle, chaque municipalité doit minimalement réglementer l'installation des avertisseurs de fumée et peut également adopter d'autres règlements en matière de sécurité, dont notamment l'installation d'avertisseurs de monoxyde de carbone. L'installation de ces deux équipements devient donc obligatoire puisqu'ils peuvent contribuer à sauver des vies.

Des avertisseurs de fumée conformes à la norme CAN/ULC-S531-M, «Détecteur de fumée», doivent être installés dans chaque logement et dans chaque pièce où l'on dort, qui ne fait pas partie d'un logement. Les logements doivent comporter un nombre suffisant d'avertisseurs de fumée de sorte :

- ◆ qu'il y ait au moins un avertisseur de fumée par niveau de plancher, y compris un sous-sol qui se trouve à plus de 900 mm au-dessous d'un niveau de plancher adjacent;
- ◆ que chaque chambre soit protégée par un avertisseur de fumée situé à l'intérieur ou à l'extérieur, mais à moins de 5 mètres de la porte de la chambre en mesurant le long du corridor; et
- ◆ que la distance d'un point quelconque d'un niveau de plancher à un avertisseur de fumée situé à ce niveau ne dépasse pas 15 mètres en mesurant le long des corridors et en passant par les portes.

Des avertisseurs de monoxyde de carbone conformes à la norme CAN/CSA-6.19, «Residential Carbon Monoxide Alarming Devices», doivent être installés dans chaque bâtiment qui abrite une habitation et qui contient un appareil à combustion ainsi que dans chaque habitation dont un mur, un plancher ou un plafond est adjacent à un garage de stationnement ou à un comble ou un vide sanitaire lui-même adjacent au garage.

Un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé à l'intérieur de chaque chambre ou, s'il est installé à l'extérieur, à moins de 5 mètres de la porte en mesurant le long du corridor. Les avertisseurs doivent être fixés mécaniquement au-dessus du plancher à la hauteur recommandée par le fabricant.

4– Adoption du règlement numéro 2016-392 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Suite à l'assemblée de consultation publique tenue le 11 avril dernier, le conseil adopte le règlement numéro 2016-392 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble. Ce règlement a pour but de permettre l'analyse de projets visant une propriété située dans une zone où l'usage que l'on souhaite lui donner ne fait pas partie des usages autorisés à l'origine.

Boîte à commentaires

À toute heure, vous pouvez nous faire part de vos commentaires en utilisant la boîte à cette fin, située à l'extérieur de la réception de l'hôtel de ville.

BIBLIOTHÈQUE



Heure du conte

La prochaine « heure du conte », pour les enfants de 0 à 5 ans, se tiendra le mercredi, **20 avril 2016, à 10 h**, sous le thème de « Cache-cache dans la ferme ». Pour information ou pour confirmer la présence de votre enfant, veuillez contacter Tante Claire, au 819 278-4684.

Conférence de l'auteure Colette Major McGraw

Le **samedi 23 avril** prochain, à **14 h**, à la bibliothèque de Nominuingue, venez rencontrer l'auteure Colette Major McGraw, native de Sainte-Agathe-des-Monts, qui viendra présenter le premier tome de sa saga familiale campée dans les Laurentides, entre 1959 et 1989. *Le Vieil ours*, roman poignant où espoirs brisés et secrets de famille sont le lot de personnages tantôt attachants, tantôt détestables... mais tous inoubliables! C'est un rendez-vous à ne pas manquer dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Chorale Harmonie

N'oubliez pas le concert annuel de la Chorale Harmonie qui se tiendra les samedi **7 mai 2016** à l'église de Lac Saguay; samedi **14 mai 2016** à l'église de Rivière-Rouge et le dimanche **15 mai 2016** à l'église de Nominuingue.

Ces concerts sont dirigés par madame Claudine Millaire, accompagnée de ses trois musiciens, sous le thème « Parfum de printemps ». Les billets sont en vente auprès des choristes ainsi qu'à l'Aventure de Lac Saguay, à la tabagie Raymond de Rivière-Rouge ainsi qu'au Marché Généreux de Nominuingue.

Pour information: madame Marie-Andrée Brisson 819 275-5719

Commémoration de la mort du curé Labelle

Voici deux dates à réserver à votre calendrier:

18 juin 2016: Présentation du spectacle « Labelle, légende du Nord » à l'église de Nominuingue, à 20 h 30;

19 juin 2016: Grande messe à 10 h 30, concélébrée par les évêques de St-Jérôme et de Mont-Laurier, suivie d'un pique-nique populaire à la gare (discours, invités d'honneur, etc.).

Ces activités sont offertes gratuitement au grand public.

Pour plus d'information: 819 278-3384, poste 246

Recrutement de familles hôtes

Le Village d'accueil des Hautes-Laurentides attend cette année 33 autobus de gens qui souhaitent venir échanger avec des Québécois, dans leur environnement, en participant à un vaste choix d'activités typiques. C'est plus de 50 autobus qui auraient pu arriver cet été si le nombre de familles hôtes avait été suffisant. L'expérience vous intéresse? Contactez madame Christiane Yale au 819 623-9611 ou par courriel à christiane.yale@villagedaccueil.com.

Cercle des jeunes naturalistes

La Nature au Renouveau invite les jeunes à devenir membre du Cercle des jeunes naturalistes et ainsi participer à différentes activités qui se tiendront majoritairement dans le secteur de la Rouge et qui touchent les insectes, les plantes et les animaux. Pour devenir membre, il vous suffit de vous procurer une carte de membre au coût de 15 \$, auprès de monsieur Réal Martel (819 278-0037) ou monsieur Serge Fouquereau (819 429-3709).



Festival de la Rouge

La 9^e édition du Festival de la Rouge se tiendra du **22 au 30 juillet** prochain. Réservez dès maintenant vos billets de spectacles, soit par téléphone au numéro : 819 278-0207 ou en ligne au: www.festivaldelarouge.com.



Club de l'Âge d'Or de Nominuingue

L'Âge d'Or tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi **27 avril** prochain, à **19 h**. Cinq postes seront en élection, dont quatre pour un terme de deux ans et un pour un terme de un an. Bienvenue à tous les membres!

Pour information, contactez madame Rita Radermaker au 819 278-0950.



Antiquités recherchées

Le comité des gares est toujours à la recherche d'antiquités sur les métiers de la colonisation, pour une exposition qui se tiendra à Nominuingue en juin prochain, dans le cadre des célébrations pour la commémoration de la mort du curé Labelle.

Pour toute information à ce sujet, vous pouvez contacter monsieur Robert Ardouin au numéro: 819 278-0768.



Vente de garage annuelle

Le comité des gares organise sa vente de garage annuelle qui se tiendra le **samedi, 11 juin 2016** de **9 h à 16 h** sur le terrain de la gare (**remis au lendemain en cas de pluie**). Coût: 20 \$ par emplacement.

Pour information, contactez monsieur Robert Ardouin au 819 278-0768.

Concours "Défi château de neige"

Deux prix ont été remportés par Nominuingue au concours « Défi château de neige », tenu dans toute la MRC:

- * 1^{er} prix aux élèves de l'École Saint-Rosaire
- * 3^e prix à la municipalité de Nominuingue

Félicitations à tous ceux qui ont participé!

Jour de la terre

Les élèves de l'école St-Rosaire participeront à une marche d'environ 1 km, le vendredi **22 avril** prochain, dans le but de nettoyer quelques rues. Vous êtes invités à vous joindre à eux! Départ de l'école à **14 h**.

Pour information: Audrey-Anne Richer au 819 278-3384, poste 246 ou loisirs@municipalitenominuingue.qc.ca

Aide aux devoirs - préparation aux examens

Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent bénéficier d'un service d'aide aux devoirs et préparation aux examens auprès de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, via son intervenante en pastorale jeunesse qui détient une formation en enseignement. Cette dernière se déplace sur demande, tout à fait gratuitement, et il est possible d'organiser des rencontres individuelles ou de groupe.

Contactez madame Geneviève Bruneau au 819 274-1537 ou genevieve-bruneau@hotmail.com.

Nominingue, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

Bureau municipal
2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominingue (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819 278-3384

Télécopieur : 819 278-4967

Courriel : reception@municipalitenominingue.qc.ca

Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web :

www.municipalitenominingue.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS

Que faire lorsqu'on trouve un chevreuil mort?

Sur une route municipale: Appeler la Municipalité afin qu'elle dispose du chevreuil à la RIDR et qu'elle consigne cette information dans un registre pour le ministère de la Faune.

Sur une route provinciale: Appeler le ministère des Transports qui a les mêmes obligations que la Municipalité pour les chemins dont il a juridiction.

Sur un terrain privé: Le propriétaire du terrain doit disposer de l'animal à la RIDR, à moins qu'il constate des traces de braconnage, auquel cas le ministère de la Faune doit être informé. La Municipalité **n'intervient pas** sur les terrains privés.

Dans un cours d'eau: Appeler la Municipalité si l'animal mort empêche l'eau de couler afin qu'elle évalue la nécessité d'intervenir ou non. Si l'animal mort n'empêche pas l'eau de couler, ni la Municipalité, ni le ministère de la Faune n'interviendront.

SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE



Programme Bon Voisin Bon Œil

Le programme Bon Voisin Bon Œil est toujours en activité à Nominingue. D'ailleurs, une rencontre a été tenue en mars dernier avec monsieur Patrice Guay de la Sûreté du Québec, et de nouveaux bénévoles seront bientôt recrutés. Il est important de mentionner qu'avant d'être accepté comme bénévole, une vérification doit être effectuée par la Sûreté du Québec et ensuite l'inscription demeure confidentielle. Ce programme a pour mandat de surveiller les vols et les entrées par effraction. Si vous souhaitez faire surveiller votre propriété, vous devez vous présenter à l'hôtel de ville avec une pièce d'identité et demander la personne responsable du programme. L'inscription est alors consignée dans un registre qui ne peut être consulté par aucune autre personne que les responsables.

URBANISME, RÉGLEMENTATION ET ENVIRONNEMENT

Capsule gaz à effet de serre (GES)

Saviez-vous que....

La municipalité de Nominingue a instauré un programme d'entretien préventif de ses véhicules depuis 2011, dont l'impact sur la réduction des GES est reconnu. En effet, l'entretien régulier d'un véhicule améliore son rendement et a un impact sur le système de refroidissement, les pneus et l'huile, des éléments qui permettent des économies de carburant et par conséquent, des réductions de GES.

Quoi faire...

Si chaque propriétaire d'une automobile, d'un VTT ou d'un camion lourd effectue l'entretien de celui-ci de la bonne façon et à la bonne fréquence, c'est toute la collectivité que se trouve à diminuer ses émissions de GES.

Le remisage de vieux véhicules énergivores fait aussi partie des actions pouvant être prises pour diminuer nos émissions de GES.

Le Plan de gestion des matières résiduelles: une démarche pour mettre nos ordures au régime

Au Québec, chaque MRC a l'obligation légale d'élaborer et de mettre en oeuvre un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui sont produites sur son territoire, par période de cinq ans. Que ce soit à la maison, dans les commerces ou les industries, nous devons réduire notre quantité de déchets. Le but recherché est de mettre dans nos poubelles seulement les matières que nous ne pouvons recycler ou composter (appelées communément résidus ultimes). Aussi, plus une municipalité réduit la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, plus elle reçoit de remboursements du gouvernement.

Collecte des encombrants

Comme vous l'avez sans doute remarqué au calendrier des collectes sélectives, la façon de nous départir de nos encombrants sera différente cette année. En effet, l'écocentre mobile situé au garage municipal sera ouvert plus souvent, soit les **18 juin, 16 juillet, 20 août et 24 septembre**; et une seule collecte sera effectuée à domicile, soit celle des **11 et 12 septembre 2016**.

Économiseurs d'eau

Grâce au programme d'Hydro-Québec, la municipalité de Nominingue est en mesure d'offrir la vente d'économiseurs d'eau au coût modique de 7 \$! Jusqu'à présent au moins 30 ont été vendus et il nous en reste environ 20. À qui la chance?

Maltraitance aux aînés

Vous êtes victime ou témoin de situations d'abus, maltraitance ou fraude faites aux aînés? Des ressources existent et la loi vous oblige à dénoncer de telles situations qui peuvent mettre en danger un aîné. Composez le 819 275-2118, poste 3253 ou par courriel à l'adresse: infotaa.abus@gmail.com.
CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE.



« Chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour »